

Le Châble, le 7 septembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Au Four du Bry SA par Cittolin Polli & Associés SA pour la modification des projets autorisés 112.12 et 163.12 avec la création d'une liaison chauffée, la construction d'un logement en résidence principale et d'un parking enterré sur les parcelles n° 15745, 15746, 15750, 15754, 15755, 15762, 15763, 15764, 15765, 15766, 15767, 15772, 15784 et 15789, folios n° 91 et 90, zone village V1, lieu-dit Le Bry à Verbier-Village, coord. 2582815/1104960.

M. Prost Arthur par Alexandre Gard Architecture SA pour la création d'un studio en résidence principale (dossier de régularisation) sur la parcelle n° 21634, folio n° 46, zone résidentielle R3, lieu-dit Le Rosay à Sarreyer, coord. 1101495/2585284.

Mme Fournier Laurence et M. Deslarzes Benjamin par Favre & Fournier Architecture pour la transformation et l'agrandissement d'une habitation avec création de forages géothermiques sur la parcelle n° 13687, folio n° 101, zone village V2, à Bruson, coord. 1101780/2583020.
En dérogation à l'art. 97 du RCCZ (distance aux limites).

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.